

## FORUM DES ASSOCIATIONS samedi 6 septembre 2025

### Règlement de la Tombola

Le CCAS de Lagardelle-sur-Lèze offrira 8 chèques cadeaux d'un montant de 50 € chacun, lors du forum des associations le 6 septembre 2025.

Ces chèques cadeaux seront attribués par tirage au sort à la fin du forum.

- 4 chèques cadeaux seront réservés à des filles (**en jaune**)
- 4 chèques cadeaux seront réservés à des garçons (**en bleu**)

Chaque enfant mineur résidant à Lagardelle-sur-Lèze recevra un bon de participation au tirage au sort lors de son inscription effective à une association sportive ou culturelle de la commune\*, le jour du forum.

Le bulletin sera déposé dans une urne sur le stand du CCAS.

Les chèques cadeaux gagnés seront remis à l'association mentionnée lors de l'inscription et seront déduits des frais liés à cette inscription.

*\* Les chèques cadeaux sont utilisables auprès des associations suivantes : AAPPMA (pêche), Lagardelle-Miremont sports (football), Judo club, Le Jade de Shandong (taekwondo), Cassiopée Danse, Equiway, Info@lèze et École de musique.*

 **Le tirage au sort aura lieu à 11h45.**